

Organisme	Offre/Condition	Montant	Contact
ADREA mutuelle	• Formule « Renfort bien- être 1 »	→ à hauteur de 75€ par an	04.99.23.23.23
	• Formule « Renfort bien- être 2 »	→ à hauteur de 150€ par an	
AGF	• Tous contrats	→75€ par an et bénéficiaire	04.67.66.40.60
AG2R La Mondiale	• Pack « prévention et bien être »	→ 200€ par an et bénéficiaire	09.74.50.12.34
Allianz	• Tous contrats	→ 70€ par consultation dans la limite de 4 séances par an et bénéficiaire	04.67.58.69.67
ALPTIS	• Forfait Divinea Formule Claréa G13	→ 25€ par consultation dans la limite de 5 séances par an et bénéficiaire	04.72.36.16.20
	• Formule Santé/Divinéa Pack « Bien être »	→ de 25 à 50€ par consultation dans la limite de 5 séances par an et bénéficiaire	
APRIL	• Formule Santé TNS (profession indépendante)	→ de 15 à 60€ par consultation dans la limite de 4 séances par an et bénéficiaire	04.99.74.20.80
	• Formule Senior Plus	→ de 25 à 50€ par consultation dans la limite de 5 séances par an et bénéficiaire	

AXA	• Tous contrats	→ 40€ par consultation dans la limite de 10 séances par an	04.67.02.04.04
Crédit Agricole	 Assurance Paxcifia, Formule « Bien être » Assurance Paxcifia, Formule « Bien être Plus » 	→ 30€ par consultation dans la limite de 5 séances par an → à hauteur de 200€ par an	04 27 84 15 30
Generali	• Tous contrats	→ 60€ par an et par bénéficiaire	04.99.23.24.84
Groupe Mutualiste RATP	Garantie PremièreGarantie Prim	→ 40% de la consultation → 20% de la consultation	3935 09.69.39.11.70
Henner Aprevi	• Selon le niveau de cotisation	→ 50€ par consultation dans la limite de 4 séances par an	01 55 62 52 14
Humanis	Humanis SAFE pack « Santé Facile » Selon le niveau de cotisation	→ à hauteur de 300€ par an → 100% remboursé dans la limite de 800€ par an	04.67.61.53.53 03.20.10.14.32
Intégrance	• Formule « Néo-solidarité »	→ 30€ par consultation dans la limite de 4 séances par an	09.69.32.03.25
Intériale	• Tous contrats	→ 30€ par consultation dans la limite de 4 séances par an	04.67.13.80.40 09.70.82.18.21
LMDE	Complémentaire «Santé tous soins» Complémentaire «Forfait» Complémentaire «Optimum Forfait»	 → 10€ par consultation dans la limite de 5 séances par an → 12€ par consultation dans la limite de 5 séances par an → 15€ par consultation dans la limite de 10 séances par an 	08.11.50.56.33
MAIF	• Suite à un accident corporel	→ 10 consultations remboursées intégralement	09.72.72.15.15 04.67.07.13.00

MATMUT	• Selon le niveau de cotisation	→ de 30 à 120€ remboursés par an et par bénéficiaire	02.35.03.68.68 04.67.57.67.09
Mercer	• Tous contrats	 → 70% remboursés sur 15 consultations par an Ou → 100% remboursés sur 6 consultations par an 	04.67.10.46.85
MGEN	• Formule MGEN Filia	→ 8€ par consultation dans la limite de 150 séances par an et par bénéficiaire	3676 04.67.45.70.63
MNH	• Garantie Choisya, module honoraires et hospitalisation → Choix 1 → Choix 2 → Choix 3	→ à hauteur de 120€ par an → à hauteur de 90€ par an → à hauteur de 60€ par an	30.31 04.67.07.09.00
UNEO	• pour les militaires et leur famille	→ 40€ par consultation dans la limite de 3 séances par an et par bénéficiaire	09.70.80.97.09
Mutuelles Employeurs (Malakoff Mederic, Vivinter)	 Proposition de remboursement selon les conventions négociées par votre employeur. 		

Cette liste de remboursements des consultations auprès d'un psychologue n'est pas exhaustive et est donnée à titre informatif. Je vous invite à contacter vos prestataires pour plus d'informations.

Aurore Millet Psychologue spécialisée en Neuropsychologie. 04.67.84.39.38

